FERMETURE MAIRIE POUR CONGÉS:

LE LUNDI 21 OCTOBRE ET LE LUNDI 23 DECEMBRE LE LUNDI 4 NOVEMBRE A PARTIR DE 13H

UNE PERMANENCE SERA ASSURÉE PAR MME LE MAIRE :

> LES LUNDI DE 10H A 12H



En cas d'urgence, merci de vous adresser au Maire ou aux adjointes